UQAM / LOGEMENTS
NUNAVIK
SHQ 1980-1995

En 1975, le Gouvernement du Québec signa une convention avec la population cri et Inuit du nord du Québec. La convention regroupait plusieurs règlements concernant le droit de produire de l'hydroélectricité, notamment à Baie-James, et en échange, le gouvernement devait s'assurer de combler le besoin en logements, un système de santé et l'éducation pour les populations inuites. Le relevé présenté ci-contre met en relation les différents types d'abitations, selon les années, qui ont été construit par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) suite à l'accord signé avec les populations Inuit du Nord-du-Québec.

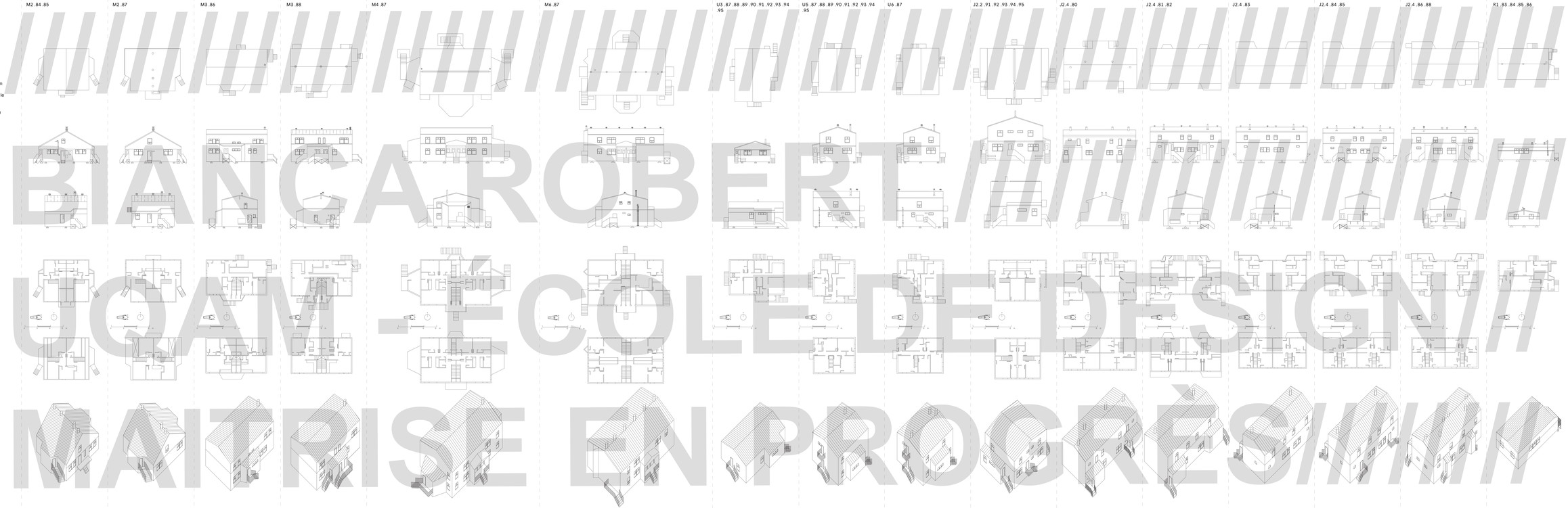

Légende

M4 .87
└ année
multifamiliale à 4 chambres

U4 .87
└ année
unifamiliale à 4 chambres

J4 .87
└ année
jumelé à 4 chambres

Retracé par Bianca Robert
sous la supervision de Patrick Evans
http://design.uqam.ca/
UQÀM
Université du Québec à Montréal

BIANCA ROBERT
UQAM - ÉCOLE DE DESIGN
MAÎTRISE EN PROGRÈS